

La CAF de Seine-Maritime lance un appel à projets favorisant l'émergence d'actions en faveur de la jeunesse. Il s'agit de favoriser la participation, l'engagement des jeunes et de créer des ambitions favorables au développement de leur autonomie.

## Quelles sont les thématiques possibles ?

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| La citoyenneté, l'engagement,              | La solidarité internationale,  |
| La promotion des Valeurs de la république, | L'environnement,               |
| La laïcité,                                | Les liens intergénérationnels, |
| Le numérique et ses usages,                | La lutte contre l'exclusion,   |
| L'animation locale,                        | La culture et le sport.        |

## Comment en bénéficier ?

Le projet doit être porté, **à toutes les étapes**, par **un collectif de jeunes âgés prioritairement de moins de 18 ans et obligatoirement encadré** par un professionnel d'une **structure associative** ou **d'une collectivité** (Accueil Jeunes, Accueil de loisirs sans hébergement, Conseil Municipal des Jeunes, MJC,...).

**L'action devra obligatoirement être mise en œuvre courant 2018.**

Cet appel à projet n'est pas destiné à financer :

- La mise en place d'activités occupationnelles,
- Le financement d'études, de formations ou de stages,
- Les séjours linguistiques, la participation à des compétitions sportives,
- Les projets à visées scolaires,
- Les actions destinées uniquement aux jeunes de plus de 18 ans.

Le projet devra **mobiliser différents acteurs** opérationnels et être **co-financé**.

Le montant total accordé sera au **maximum équivalent à 80% du projet**.

*Le niveau de 80% ne sera pas attribué de manière systématique et sera donc apprécié en fonction des partenariats pouvant être mobilisés. Le financement attribué dépendra des disponibilités budgétaires.*

## Comment participer ?

*La présentation synthétique des projets doit se faire uniquement via la plateforme collaborative et participative wweeddo.*

- **Description du Projet** : expliciter son contenu, ses objectifs, ...
- **Qui fait le projet ?** Des données concernant la structure porteuse du projet (territoire d'intervention, champs d'action,...), l'équipe dédiée au projet, la qualification du ou des encadrant(s),...
- **Où se déroule le projet ?** Le lieu de déroulement du projet.
- **Quand ?** Les dates de réalisation du projet.
- **Comment s'organise le projet ?** Les étapes de réalisation du projet, la place de chacun, les besoins matériels et financiers détaillés,...
- **Pourquoi ce projet ?** Quelle est l'origine du projet ? A quel(s) besoin(s) répond-il ? les éléments contextuels ?....
- Un budget prévisionnel de l'action sera à fournir à partir de la trame jointe.

Ce dossier doit être déposé au plus tard le **30 mars**

**sur la plateforme WWEEDDOO**

<https://wweeddo.com/partenaires/caisse-d-allocations-familiales-de-seine-maritime>

*À compter de cette date, tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas traité.*

L'étude du dossier portera notamment sur les caractéristiques suivantes :

- Implication des jeunes dès la phase d'élaboration du projet,
- Pertinence de la thématique abordée au vue des problématiques identifiées.



Dans le cadre de cet appel à projets, il est possible de déposer son projet sur la plateforme wweeddo avant la date limite de dépôt et avant, même la finalisation du projet.

Cela permet :

- de bénéficier de l'aide des modérateurs de la plateforme et d'avoir accès à une boîte à outils,
- de pouvoir partager son projet sur les réseaux sociaux,
- d'être visible par l'ensemble des partenaires et du grand public afin de solliciter un soutien technique, financier et matériel
- d'envisager différemment le montage de projets avec et par les jeunes.

## Label « Innov'action Jeunes 2018 »

Dans le cadre de cet appel à projets, il est possible de concourir à l'obtention du label « Innov'action jeunes 2018 ». Pour cela, le caractère innovant du projet, au sens de **l'innovation sociale**, sera déterminant.

L'innovation sociale s'entend comme « le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées (produits, services ou modèles) **pour répondre à des besoins sociaux et créer de nouvelles relations ou collaborations sociales** ». « Ces innovations sont sociales à la fois dans leurs finalités et dans leurs moyens<sup>1</sup> ».

**4 axes** seront particulièrement examinés par le jury pour ce label :

- Réponse à un besoin social mal satisfait,
- Génération d'autres effets positifs,
- Expérimentation et prise de risque,
- Implication des acteurs concernés.

Les projets sélectionnés pour le label « Innov'action Jeunes 2018 » seront présentés par **un/des représentant(s) du collectif** de jeunes et son **encadrant** lors d'un échange avec le jury le **3 Mai 2018**, sur invitation de la CAF.

**Une bourse complémentaire** et l'attribution du label « Innov'action Jeunes 2018 » seront octroyée au(x) gagnant(s) du prix. Cette bourse sera à utiliser pour **la communication et la valorisation du projet et de ses participants** auprès des familles et des partenaires du territoire concerné.

## Calendrier

- **30 Mars 2018** : Fin de l'appel à projet et date limite de dépôt des dossiers sur le site wweeddo
- **3 Mai 2018** : Jury « Innov'action Jeunes 2018 ».
- **Mai 2018** : Notifications aux porteurs de projet du montant des subventions accordées et sur l'identité des projets labélisés.
- **Fin Mai 2018** : Cérémonie de remise des prix.

<sup>1</sup> *Guide de l'innovation sociale (2013), Commission Européenne.*